

NUMEROS UTILES ET ÉQUIPE

Médecins du service

Dr F. MASSEBOEUF (Chef de Service) :

04 91 12 74 58

Dr I. MOUSSA : 04 91 12 79 84

Cadre de Santé :

J-P ARNAUD : 06 21 06 30 48

IDE coordinatrice : H. KORBOSLI-SAIDI

06 70 18 99 96

Psychologue : 07 78 10 24 77

IDE Longchamp : 06 29 24 74 71

IDE RDC : 06 16 12 08 40

IDE 1er étage : 06 16 12 08 52

IDE USLD : 06 16 12 06 66

Animateur : 06 48 80 46 53

Assistante Sociale : 04 91 12 75 10

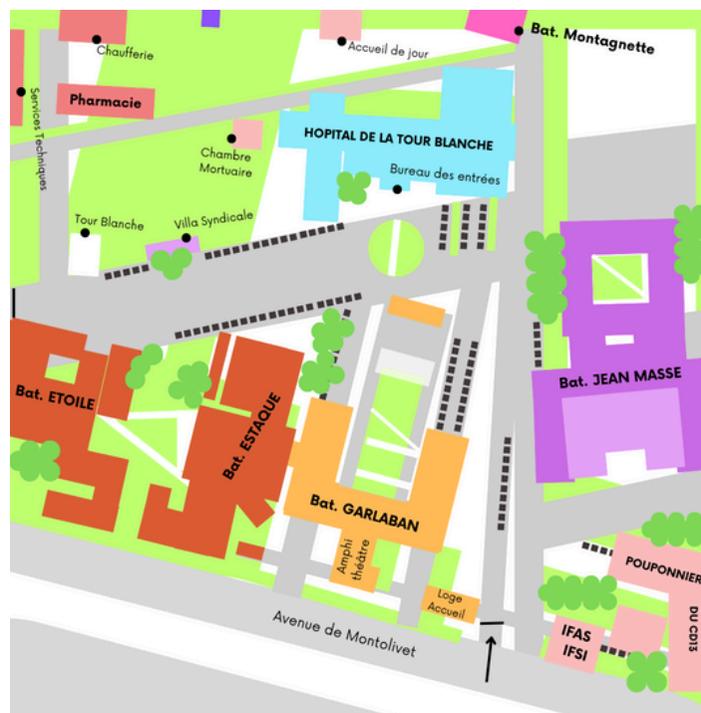
Gouvernante : 06 45 83 60 77

Bureau des admissions : 04 86 57 81 06

Responsable qualité : 04 91 12 74 63

Secrétaire médicale : 04 91 12 74 59

PLAN D'ACCÈS



JEAN MASSE : MODE D'EMPLOI



Centre Gériatrique Départemental
176 avenue de Montolivet
BP 50058-13375 Marseille Cedex 12
Email : cgd@cgd13.fr - www.cgd13.fr
tel : 04 91 12 74 00 fax : 04 91 12 76 99

PRESENTATION

Le Bâtiment Jean Masse est constitué de :

Une unité de soins de longue durée de 30 lits située au 2ième étage.

Elle accueille des patients polypathologiques et/ou présentant une pathologie chronique évolutive.

C'est une unité d'hospitalisation.

Un EHPAD de 30 lits situé au RDC et 30 lits au 1er étage. Une unité de vie protégée avec 30 lits au RDC.

Notre EHPAD bénéficie de 2 dispositifs :

Un PASA de jour accueillant des résidents présentant des maladies neurodégénératives avec troubles du comportement modérés.

Un PASA de nuit accompagnant les résidents présentant des troubles du comportement nocturne.

L'accompagnement :

Une évaluation pluridisciplinaire est réalisée à l'entrée du résident avec recueil de données et des habitudes de vie.

La prise en charge par un kinésithérapeute se fait sur prescription médicale.

Des soins de pédicurie sont assurés en fonction des besoins. Une prestation coiffure gratuite est disponible une fois par mois.

PROJET PERSONNALISÉ

QU'EST-CE QUE LE PROJET PERSONNALISÉ ?

La mise en place d'un projet personnalisé pour chaque résident en EHPAD ou USLD permet de proposer un accompagnement le plus adapté possible en fonction des besoins, désirs et demandes de la personne.

Il permet de maintenir et restaurer le lien social et de parfaire la démarche de soins.

RECUEIL DE DONNÉE :

Les soignants et plus particulièrement le référent du projet personnalisé recueille auprès du résident et de sa famille, ses habitudes de vie, ses désirs et ses souhaits. Ces informations permettent de formaliser le projet personnalisé.

RÉFÉRENT PROJET PERSONNALISÉ

Il est l'interlocuteur privilégié du résident et de la famille. Il relaie les informations auprès de la famille et de l'équipe. Il recueille les informations sur le résident et recherche sa coopération à l'élaboration du projet personnalisé.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le linge :

A l'arrivée un trousseau de vêtements de ville est constitué par l'entourage. Ce linge est ensuite marqué par l'établissement. Ce sont les aides hôtelières qui s'en occupent. C'est pourquoi il est recommandé de ne pas laisser de vêtements non marqués dans les armoires, mais de les donner au personnel dédié.

La personnalisation des lieux :

Chaque résident peut apporter son téléviseur, ainsi que des éléments de décoration. Il est nécessaire suivant les unités de se rapprocher de l'équipe pour que l'environnement reste adapté. Les denrées alimentaires extérieures restent possibles mais sous certaines conditions.

Les repas accompagnants se commandent auprès de l'équipe de soins.

Vous changez d'adresse : vous devez prévenir le bureau des admissions et le service.

